

Quelles écoles ?

9 écoles sur le secteur cette année 2020-2021 :

- « St Maurice », Moutiers - les - Mauxfaits
- « St Joseph », St Vincent - sur - Graon
- « St Pierre », Champ-Saint-Père
- « St Joseph », Jard- sur- Mer
- « Notre-Dame », St Avaugourd-de-Landes
- « Sacré-Cœur », La Boissière-des-Landes
- « Saint Domin », Avrillé
- « Sainte Thérèse », Angles
- « Notre-Dame », La Tranche-sur-mer

Comment ?

- **En aide spécialisée** : après un bilan demandé par l'enseignant de la classe, avec un petit groupe d'élèves (1 à 4), sur temps de classe, dans une salle dédiée, avec information préalable de la famille. (Pas de nouveaux apprentissages pendant ce temps. 2 séances par semaine de 30 à 45 minutes.)
- **En co-intervention** : dans la classe, sur temps de classe, auprès d'un groupe. Facilite la verbalisation, la manipulation...
- **En aide indirecte** : pour travailler avec l'enseignant sur la différenciation pédagogique, sur les aménagements ou aides à proposer à un élève, « *Que peut-on proposer à cet élève pour qu'il réussisse mieux ?* »....

Pour qui ?

- Pour les enfants **rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.**
- Dans les **domaines de la langue, des mathématiques, du repérage spatio-temporel.**
- En priorité les élèves de cycle 2 (CP – CE1 – CE2).

Réseau d'aide (RA)

Poste d'aide pédagogique spécialisée pour une école inclusive

Année scolaire 2020-2021 / Sabine BROSSARD



Pourquoi ?

- Aider l'enfant à **dépasser les difficultés** qu'il rencontre dans ses apprentissages scolaires.
- L'aider à trouver **les outils et les méthodes** pour apprendre.
- L'aider à prendre conscience de **ses progrès** en suscitant l'**expérience de la réussite.**
- L'aider à **transférer sa réussite** dans la classe.